

Réunion du Conseil Municipal de BAHUS SOUBIRAN :

Compte rendu de la séance du 05 décembre 2023

Etaient présents :

Mmes SEBI Cathy, DESBLANS Véronique, SAINT GERMAIN Séverine et BRETHOUS Cécile.
Mrs BOULIN Thierry, POURAJAUD Éric, DUCOURNAU William, LALANNE Joël et GAUZIEDE Nicolas.

Absents :

Mme DUVACQUIER Laurence et Mr SAUVAUD Christophe

Secrétaire de séance : Mr LALANNE Joël

Projet cartographie ZAENR

Un projet de cartographie recensant les ZAENR (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables) est présenté au conseil. Ce projet sera consultable en mairie par tous et un registre d'observations sera ouvert. Lors du prochain conseil municipal, il faudra approuver de manière définitive la cartographie retenue.

Avancement des travaux bâtiments Proères.

Le nettoyage des murs est terminé. Les travaux (sablage, peinture) reprendront dès que les conditions climatiques le permettront. Le devis pour le bardage et la peinture de l'auvent s'élève à 11 286 Euros et il ne manque plus que la proposition tarifaire pour la peinture du muret et du garde-corps.

Projet Habitat Regroupé

Le dossier déposé au niveau de l'Europe a été examiné et retenu par le GAL, avec à la clé une possible subvention de 150 000 Euros. Il faut maintenant fournir de nombreuses pièces complémentaires pour son instruction.

La CARSAT nous a fait savoir qu'il n'accordait pas de subvention mais qu'il pouvait financer une partie des travaux par un prêt à taux zéro sur une durée pouvant aller à 25 ans.

La Banque des territoires a confirmé qu'elle pouvait accorder une aide sur les travaux d'ingénierie pour un montant de 15 000 Euros.

Un courrier de demande d'aide a été fait au Conseil Départemental ainsi qu'auprès de l'AGIR ARCO, nous attendons les réponses.

Un plan de financement est présenté avec les données réactualisées et les aides connues. Il présente un déficit d'exploitation et il manquerait 40 à 50 000 Euros d'aides supplémentaires pour atteindre un équilibre serein.

Projet DETR 2024

Le projet de photovoltaïque sur la toiture du foyer serait éligible à cette aide. Un réaménagement des massifs devant la mairie pourrait aussi être présenté. Le choix définitif sera fait lors du prochain conseil municipal

Fibre à la mairie

Aujourd'hui le cout mensuel du poste téléphonie de la mairie est de 85 euros par mois. Nous avons 2 propositions pour un passage a la fibre, avec internet illimité, 2 lignes fixes et un accès 4G de secours :

- Orange : 65 Euros par mois

- ALPI : 137,20 €uros par mois

Le conseil choisit à l'unanimité l'opérateur Orange.

Prime pouvoir d'achat

Le gouvernement a donné au conseil municipal la possibilité d'octroyer une prime pouvoir d'achat exceptionnelle à ses agents. Au vu des rémunérations qui leurs sont versées, la prime maximum que nous pourrions attribuer à nos agents serait de 800 €uros.

Le conseil décide d'attribuer une prime sur la base de 500 €uros pour un 35 heures.

Questions diverses

- Les travaux d'électricité, isolation et cloisons sont terminés au logement du Presbytère. La peinture et la pose du parquet flottant sera effectuée par le locataire à qui nous fournirons le nécessaire. Suite à ces travaux, une augmentation du loyer de 30 €uros par mois sera appliquée sur ce logement à compter du 1^{er} janvier 2024.

- Les réparations faites sur le tracteur s'élèvent à 4 700 €uros TTC.
- Des relevés de vitesse sur la route de Damoulens seront effectués en janvier 2024.

- Suite à l'hypothèse de mettre le chemin du Sabla en sens unique, Mme Laurence Desmis, responsable technique de la voirie communautaire a été consultée. Par expérience, toutes les voies de tailles similaires qui ont été mises en sens unique ont vu une augmentation de la vitesse de circulation. De plus, il n'y a pas la possibilité de créer des zones refuges efficaces en busant des portions de fossé. Après concertation, la solution retenue afin de « sécuriser » la sortie du chemin vers la route de Saint Loubouer est la mise en place d'un stop à cette intersection ainsi qu'un miroir pour améliorer la visibilité. Dans un même temps, une limitation de vitesse à 50 KM/h sera mise en place sur ce chemin.

- Une demande d'autorisation de sortie sur la D62 a été faite pour la parcelle que nous allons acheter à Mme Sauvage. En fonction de son attribution ou pas, nous délimiterons avec le propriétaire les limites de la parcelle en vue du bornage et de l'achat.

- Une centrale de lavage sera mise à disposition gratuitement en échange de l'achat du produit nécessaire à l'entretien. Elle sera installée dans les cuisines du foyer. Un sèche-main électrique sera aussi posé dans les sanitaires pour limiter la consommation de papier. Il est aussi envisagé de supprimer les 3 lavabos situés dans le couloir pour y créer des placards de rangements.

- Une réunion préparatoire à une éventuelle future OPAH a eu lieu. Les objectifs principaux seraient la réduction de la consommation énergétiques des logements. Le conseil communautaire devra voter en 2024 s'il lance cette OPAH.

- Le conseil d'école a présenté ces effectifs, en baisse constante, et la question future d'une possible fermeture de classe a été envisagée.

La cérémonie des vœux a été fixée le dimanche 21 Janvier en fin de matinée.

Prochaine séance du conseil municipal est prévue le Mardi 2 Janvier.

Fin de la réunion à 22h30